

Licence professionnelle : Responsable de collectivités locales, de projets européens, de projets urbains et d'environnement

ALTERNANCE

COMPÉTENCES VISÉES

Être la personne ressource dans les domaines de l'aménagement urbain : **connaissance du cadre institutionnel, des politiques publiques d'aménagement et de développement** / Acquérir des compétences en **conception, suivi de projet d'aménagement et de développement urbain** / Acquérir les **méthodes**, maîtriser les **outils de collecte et de traitement de données** sur le territoire du projet, à différentes échelles et dans le cadre européen / Être opérationnel dans le **secteur privé (entreprises) ou service public (collectivités territoriales)**

PRÉ-REQUIS



BTS, BTSA, DUT dans le domaine de la gestion urbaine, du développement des territoires ou de l'aménagement paysager...

- + Sélection sur dossier et entretien de motivation
- + Inscription définitive à compter de la signature du contrat en alternance

MÉTIER S

- Agent de développement local pour l'habitat social, l'espace rural ou urbain
- Assistant ingénieur espaces-verts
- Chargé de projet urbain

Cette licence permet également de se préparer aux concours de la fonction publique territoriale.

MODALITÉS

- 2 jours en formation / 3 jours en entreprise
- Durée du contrat : 1 an

PROGRAMME

- + Fondamentaux des collectivités locales
- + Gestion thématique des collectivités locales
- + Europe des territoires
- + Fondamentaux du droit public appliqué
- + Initiation au Système Informatique Géographique (mapinfo)
- + Environnement territorial et développement durable
- + Initiation à l'urbanisme et environnement
- + Urbanisme et politique de la ville
- + Représentation graphique et cartographie
- + Anglais professionnel

LIEU DE LA FORMATION

Lycée Fénélon Vaujours

1 rue Montauban
93140 Vaujours



Partenaire

Lycée du paysage et de l'environnement
UFA Fénélon
01 49 63 62 28
www.fenelon.fr
cfa@fenelon.fr

Contact

Cnam de Gargès
01 39 33 61 25
gargès@cnam-iledefrance.fr

L'alternance au Cnam Ile-de-France

[de Bac+3 à Bac+5]

le **cnam**
Ile-de-France

Le Conservatoire national des arts et métiers (Cnam)
est un établissement en réseau dont le siège est à Paris.

LES POINTS FORTS DU CNAM ILE-DE-FRANCE ?



L'ALTERNANCE, LE CHOIX DE LA RÉUSSITE

L'alternance peut se faire :

- en contrat d'apprentissage,
- en contrat de professionnalisation
- en période de professionnalisation.



Acquérir de l'expérience et avoir plus de chances de **trouver un emploi** en sortie



Apprendre un **métier** et préparer un **diplôme**



Bénéficier d'une **rémunération** pendant sa formation

7 DOMAINES D'ACTIVITÉS

correspondant aux besoins des entreprises.



Ressources humaines



Comptabilité et paie



Urbanisme, environnement



Informatique



Gestion, commerce, marketing



Systèmes Electriques et mécaniques



Génie industriel

DE **400** ALTERNANTS VALIDENT

leur diplôme chaque année.

DES COLLABORATIONS

gagnantes pour assurer la réussite des alternants.

14 CENTRES ILE-DE-FRANCE

pour vous renseigner et vous conseiller.



www.cnam-idf.fr

Pour en savoir plus

alternance@cnam-iledefrance.fr
01 44 78 60 50

LeCnamIDF

@LeCnam_IDF